Le petit saint-montais

Que celui qui n'a pas traversé ne se moque pas de celui qui s'est noyé.

Proverbe africain

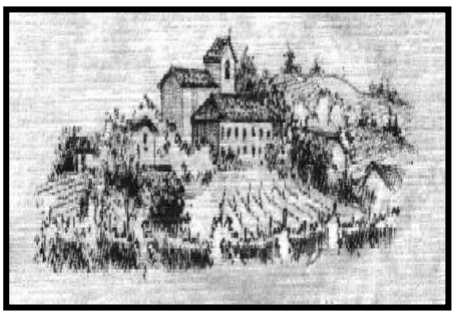

Trimestriel

Foyer Rural

SAINT-MONT

N° 48

Eté 2007

Editorial

L'été sera chaud, dans les tee-shirts et les maillots.
Certes, les paroles sont connues, le chanteur l'est un peu moins (Eric Charden, pour ceux qui se souviennent) à Saint-Mont, nous avons prévu de fêter dignement le retour de cette saison tant appréciée.
Après le printemps et sa fête du vin, sa fête des fleurs, voici donc la chaude saison avec ses fêtes :

- Fête locale les 22, 23, 24 et 25 juin 2007
- Fête du Cos le samedi 28 juillet 2007
- Concours de pêche le 12 août 2007.

Quel est le point commun à ces trois moments festifs? le traditionnel banquet gaulois en plein air!
Alors bonne lecture et surtout un très bel été à vous tous, que vous travailliez ou que vous soyez en vacances.

Le Président du Foyer Rural,

Michel PETIT

Fête des fleurs 2007

Les saint-montais ont renoué avec la tradition puisqu'un char confectionné par les petites mains saint-montaises a défilé le jeudi de l'Ascension dans les rues de RISCLE.

Le *petit saint-montais* est la revue des adhérents du foyer rural de SAINT-MONT. Pensez à acheter votre carte dès septembre 2007 chez Bernadette BOUEILH.

Au sommaire

- les nouvelles de A à Z — page 2
- les fêtes passées — pages 3 et 4
- la vie du village — pages 5 et 6
- La fête locale — pages 7 et 8
- le conseil municipal — pages 9, 10, 11
- les jeux, les annonces — page 12

SAINT-MONT
Fête locale
22, 23, 24 et 25 juin 2007

Nouvelles en bref de A à Z

Aménagement : La salle des Associations nécessite une nouvelle organisation. Il faut pouvoir ranger les vêtements de la Fête du vin ainsi que les oriflammes. L'achat et l'installation de nouvelles armoires est à l'ordre du jour.

Bouchons : Nous vous rappelons, qu'un tonneau est installé pour recueillir vos bouchons en liège à côté de la Maison des Associations.
Les bouchons seront recyclés au profit de France Cancer.

Club des Ainés : Une matinée récréative des interclubs a eu lieu le 16 juin dernier à Barcelonne du Gers.
Chaque club propose soit des animations, des chants, poésie et théâtre….

Dames : Il est prévu de créer des tournois de jeu de dames inter-génération.
Pour s'inscrire, adressez-vous à Marie-Claude Duvignau.

Environnement : Distillerie
Le technicien de la DRIRE chargé du dossier doit communiquer au Préfet ses recommandations pour l'exploitation industrielle. L'arrêté sera affiché en mairie et tous les saint-montais pourront en prendre connaissance.

Foyer : La salle du foyer se loue auprès du président du Foyer Rural (Michel PETIT). Ce dernier en a reçu la gestion par délibération du précédent conseil municipal. Toutefois, pour des raisons de commodité, vous pouvez réserver la salle auprès de la mairie. Vous ne pouvez réserver la salle que pour un jour et attention, les activités des associations saint-montaises sont **prioritaires**. Rappelons aussi que c'est l'action des bénévoles qui permet de l'équiper et de le louer gratuitement à toute personne de la commune payant une des trois taxes :

- Taxe professionnelle
- Taxe d'habitation
- Taxe foncière

Nous comptons sur vous lors de l'organisation des grandes manifestations locales. Ainsi, vous contribuerez à l'amélioration du confort de cette salle.

Pêche : Le concours fédéral de pêche aura lieu le 1er juillet 2007.
Le concours local se tiendra le 12 août et sera suivi d'un repas.
Pour les inscriptions, vous serez avertis en temps utile.

Terre : L'atelier Terre fonctionne avec toujours le même succès (avec un effectif en moyenne de 14 personnes).
2 stages de perfectionnement technique de 2 h chacun, ont été organisés durant le 1er semestre 2007.
A noter en juillet et août l'atelier sera fermé.

La Fête des fleurs

Le village participait à la fête des fleurs et présentait

le CONCORDE.
C'était un magnifique sujet, auquel Michel et Serge avait ajouté des feux clignotants. Des motifs originaux ont été dessinés par Matthieu, Michel et Jean-Pierre. Son nom de baptême était **AIR SAINT MONT;** de belles couleurs le couvraient. Le travail le plus difficile fut de trouver des fleurs avec de belles couleurs, car à cette période et le mauvais temps qui perdurait, de nombreuses fleurs n'étaient plus là. Mais nous avons réussi en utilisant des marguerites blanches et jaunes, de la farouche, des nigelles, des roses, des pensées …
En tous cas le plus grand plaisir est de faire participer toutes les générations dans une très bonne ambiance. Les repas du soir très conviviaux réunissaient les bénévoles, et le mercredi soir nous étions 45 personnes à table. Quelques musiciens de Riscle accompagnés par Cyril Courtade sont venus faire un peu d'animation. Cela nous a fait très plaisir et nous a redonné un peu de courage pour terminer la soirée tardivement. Clémence, Marion, Charlotte, Camille, Faustine, Cécile, Léa, Guillaume et Enzo étaient heureux d'accompagner le char dans les rues de Riscle.

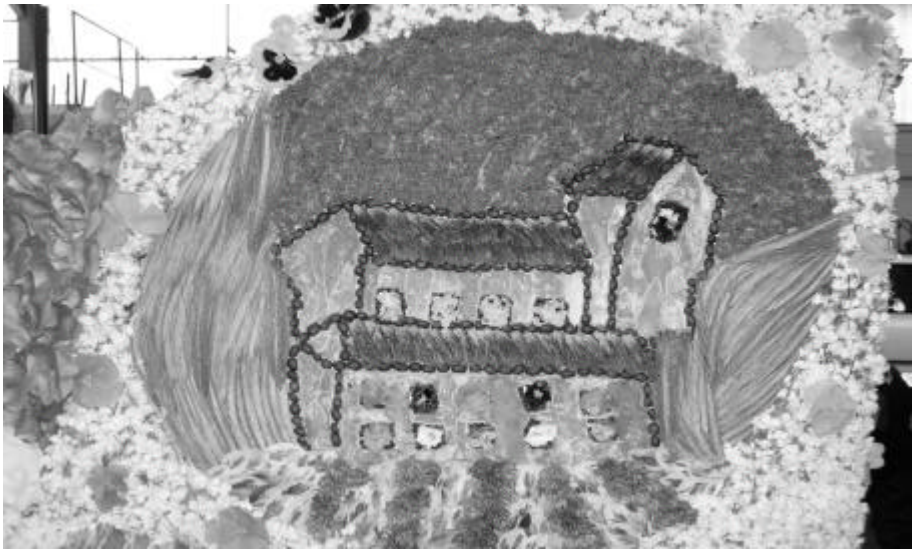

Je remercie tous les bénévoles qui ont participé à cette réalisation, toutes les personnes qui nous ont donné les fleurs et autorisé d'aller dans les jardins.

Josette COURTADE

Merci à Josette d'avoir repris cette activité à laquelle de nombreuses saint-montaises et saint-montais sont attachés. Il est vrai que le résultat est toujours aussi magnifique, mais ce qui l'est plus, c'est ce lien social qui se crée entre les très jeunes, et les plus âgés, entre ceux qui ont fini leur travail et ceux qui sont à la retraite. La liste serait longue mais j'invite dès l'année prochaine tous ceux qui veulent participer à nous rejoindre. Et n'oublions pas que durant les trois derniers soirs, nous nous retrouvons autour d'une grande table, et c'est ces moments conviviaux inoubliables qui font que nous avons du plaisir à vivre à Saint-Mont.

Michel PETIT

La Fête du Saint-Mont

Le crû 2007 a été un grand crû. Seule la météo a été très capricieuse et nous avons pu

Notre merveilleux cuisinier

sauver la journée du samedi. La pluie a décidé ce jour-là de ne pas perturber la fête. Des nouveautés cette année ont été essayées mais il conviendra de mieux y réfléchir car la contrainte du mauvais temps rend difficile certains accès du village.

L'organisation du repas dans le parc du monastère (voir photo ci-contre) est une excellente chose à condition que le temps reste sec au moins une semaine avant le week-end de la fête du vin.

Il convient de rappeler dans ces quelques lignes le déroulement de cette magnifique fête. Le foyer rural assure la coordination de toutes les activités. C'est depuis le mois de janvier que les saint-montaises et les saint-montais se réunissent pour peaufiner tous les détails. En premier lieu, il convient, un mois avant, de donner un lifting au village. Ce sont les abords des places, des promenades qui sont nettoyées. Des sarments de vigne sont mis en fagots. Les petites mains peignent de magnifiques oriflammes, sculptent des plaques de rue en terre cuite.

Et puis vient la semaine juste avant la manifestation. C'est une mobilisation de tous les instants pour pouvoir assurer l'animation dans les rues (gens costumés), la distribution gratuite de vin chaud et la restauration des damoiselles et damoiseaux de tout âge qui visitent notre village. Le samedi, nos amis visiteurs ont pu déjeuner sur trois points : la promenade (près de Valéria), le parc du monastère et la salle du foyer. Le dimanche, tout le monde s'est replié au foyer, le ciel refusant de nous accorder sa clémence. Au menu, c'était un repas tout canard très apprécié.

Remercions encore une fois tous les bénévoles qui se sont donnés à fond. Le foyer rural leur offrira un DVD de

l'émission télévisée de nos amis belges : ESCAPADE GOURMANDE. Ce DVD leur sera remis à l'occasion du repas de remerciement qui aura lieu le :

Vendredi 13 juillet 2007

21h00

Ce repas est gratuit pour tous ceux qui ont travaillé.

La vie du village

Un honneur pour notre village

La médaille des Justes à Germaine Terré-Bouet

Le 4 juin 2007, la médaille des Justes a été remise aux enfants de Léopold et Marthe Marie Terré.

Orage de grêle

La catastrophe s'est abattue sur Saint Mont et ses alentours : cultures détruites, élevage anéanti, maisons abîmées.

Un torrent de boue sur la route

De nombreux Saint-Montaises et Saint-Montais ont eu une grosse frayeur devant les torrents de grêle et les bourrasques de vent.
Ne citons que Philippe Boueilh qui a pratiquement vu sa voiture écrasée par un cèdre ainsi que Morgane et Thierry qui ont failli disparaître dans les eaux avec leur voiture.
Micheline Delos a vu le chêne tricentenaire, devant sa maison, s'effondrait en quelques minutes.
Et comme toujours la solidarité a joué entre

La cour de l'école

tous les habitants. Les jeunes comme les plus âgés se proposaient, qui pour nettoyer le sol, qui pour couper ou enlever des branches.
Merci encore à Tous, ainsi qu'aux pompiers pour la rapidité de leurs interventions. Car dans ses moments de difficultés, rien ne vaut d'être bien entouré.

La voiture de Philippe

Espérons que ces phénomènes violents ne se reverront pas de sitôt à SAINT-MONT.

La vie du village (suite)

Voyage au pays basque

Le 20 mai 2007, était organisée une sortie par le quartier du Cos, avec la participation du foyer rural, dans le pays basque.
35 personnes, petits et grands, étaient présentes pour le départ fixé à 9h00. Le transport en bus était assuré par Sabaron.
Premier arrêt : ESPELETTE où nous avons dégusté certains chocolats notamment au piment.

Ensuite, direction DANCHARRIA où nous avons déjeuné dans une cidrerie et en avons profité pour faire quelques emplettes.
Mmmm ! Délicieuse, l'omelette à la morue.
Dans l'après-midi, comme le temps n'était pas très clément, nous avons visité Saint-jean de Luz en petit train.
La journée est très vite passée. Nous étions de retour à Saint-Mont le soir, vers 19h00.

Ce fut une journée très agréable. Il y eut une très bonne ambiance toute la journée. Les petits et grands en ont encore bien profité et étaient ravis.
Une journée de 9h00 à 19h00 qui passe aussi vite, c'est toujours agréable. Gageons que le prochain voyage réunira encore plus de monde.
En attendant, vous pourrez trouver toutes les sorties et manifestations sur le site du foyer :

Fabrice COURTADE

Au mois de mars, nous avons appris la naissance d'AMARESH au foyer de Stéphane et Stéphanie Duvignau. Nous adressons nos plus sincères félicitations aux heureux parents, grands parents Marie-Claude et Robert, et arrières grand-parents Yvonne et Charles Duvignau. Que tous nos meilleurs voeux de bonheur accompagne Amaresh !

Quelques jours après nous apprenions la naissance de Clara Saint-Cricq, au Foyer d'Emilie Dupuy. Toutes nous nos félicitations aux parents et aux grands parents Madame et Monsieur Dupuy. Tous nos meilleurs voeux de bonheur à Clara !

CARNET BLEU

Vendredi 22 juin 2007

21h00 : Bodega sympa
et
23h00 : Bal disco avec
FIESTABEL

****

Samedi 23 juin 2007

9h00 : Concours de Pêche local

16h30 : Intervillage Saint-Mont / Labarthète

Concours de quilles toute la journée

21h00 : Apéro et Bodega en folie avec la banda
Les Kanari's

23h00 : Bal disco avec
FIESTABEL

Structure gonflable (gratuit)

04h00 : Clôture de la soirée avec le casse-croûte offerte par la section Fête du Foyer Rural

****

Dimanche 24 juin 2007

11h00 : Célébration religieuse avec
Les Echos de l'Adour

12h00 : Apéritif-concert avec :
Les Echos de l'Adour

17h00 : Finale du concours de quilles

19h00 : Apéritif

21h00 : Bal rétro avec l'orchestre :

TRIO MUSETTE

Tourin vers minuit offert par
Maïté de Rion Saint-Mont

SAINT-MONT en fête

Les 22, 23, 24 et 25 juin 2007

Lundi 25 juin 2007

09h00 : Randonnée

12h00 : Repas
(Allée du monastère ou foyer)
Ce repas est préparé par Aymeric SAINT-LANNES
Apéritif
Salade saint-montaise et feta
Bavette Aloyau et pommes pont-neuf
Pêche Melba
Café / Digestif
(Vin compris)

Prix : **12,00 €** (adulte) – **6,00 €** (enfant)
Inscriptions avant le 20 juin 2007 au :
05 62 69 65 03 / 05 62 69 60 44

15h00 : Concours de pétanque / Loto

20h00 : Escoubasso

Section Fête du Foyer Rural SAINT-MONT

Fêtes de SAINT-MONT : Qui fait quoi ?

Lundi 18 juin : (18h00) **Pose des guirlandes au village**
DUBOS Jacques, JEGUN Jean-Pierre, LABRUFFE Thierry, LAPORTE Arnaud, PETIT Matthieu

Mercredi 20 juin : **Montage du chapiteau (Bodega) (à partir de 18h00)**
BOUEILH Michel et Serge, BOUEILH Joël, COURTADE Camille et Fabrice, COUTURE Pierre, MORATELLO Marcel, DUBOS Jacques, FAURE Sébastien, JEGUN Alain, HARDUYA Patrick, LABARRERE Dominique, LABRUFFE Jean-Louis et Thierry, DUVIGNAU Robert, PETIT Matthieu, TOLLIS Christian, ... et toutes les bonnes volontés.

Jeudi 21 juin : **Corvée nettoyage du chemin de randonnée (en journée)**
Toutes les bonnes volontés dont Jean-Louis LABRUFFE pour baliser le chemin qui sert à la randonnée du Lundi (corvée coordonnée par Marie-Claude DUVIGNAU)

Montage du chapiteau (Bodega) (à partir de 18h00)
et Mise en place de la bodega et mise en place buvette
Les mêmes que le mercredi (normalement après un jour de travail, ils sont entraînés et donc plus performants …) plus PETIT Michel, **Préparation du repas et de la sangria**
BOUEILH Gisèle et Roselyne, BOUEILH Betty, FAURE Christine, HARDUYA Nathalie, JEGUN Fabienne, LABARRERE Paulette, LABRUFFE Isabelle, LABORDE Geneviève, LAGARDE Michèle, LAPORTE Nathalie, MAZOYER Annie et Dominique, PETIT Chantal, RENAUD Muriel

Un r*epas suivra dans la soirée offert aux travailleuses et travailleurs (!!!)*

Vendredi 22 juin : **Récupération des barrières au silo et à SAINT-GERME (en matinée)**
BOUEILH Michel, COUTURE Michel, DUBOS Jacques, MORATELLO Marcel et DEZORTHES Daniel

Mise en place bodega + buvette (dans la journée et après l'école)
COURTADE Fabrice, FAURE Sébastien, HARDUYA Patrick, JEGUN Jean-Pierre, DEZORTHES Daniel

Bodega (à partir de 20h00)
3 cuisiniers : FAURE Sébastien, JEGUN Alain, MAZOYER Dominique, *1 à la friteuse* : BOUEILH Joël, *9 serveurs / préparateurs* : CHAPEL Régine, DUBOS Marine, HARDUYA Nathalie, ICETA Jordane, JEGUN Fabienne, LABRUFFE Isabelle, LAPORTE Nathalie et Arnaud, PETIT Chantal et Marion, 4 *débarrasseurs* : ICETA Rodolphe, JEGUN Tristan et Corentin, MAZOYER Xavier.

Buvette Bodega
de 21h00 à xxh00: BOUEILH Philippe, COURTADE Fabrice, LABORDE Geneviève, LABRUFFE Thierry, PETIT Matthieu, TOLLIS Christian
Responsable caisse : RENAUD Muriel

Samedi 23 juin : **Concours de Pêche (9h00)**
BOUEILH Michel et Serge, COURTADE Xavier, COURTADE Camille, MORATELLO Marcel et TOLLIS Christian

Préparation Bodega(11h00)
FAURE Sébastien, JEGUN J-Pierre et Fabienne, LABARBE Jean-Jacques, Yolande, LABRUFFE Thierry, LAPORTE Arnaud, MAZOYER Dominique, PETIT Michel

Bodega (à partir de 20h00)
4 cuisiniers 20h00 à 23h00 : LABARBE J-Jacques, HARDUYA Patrick, FAURE Sébastien, MAZOYER Dominique,
23h00 à xxh00 : BOUEILH Joël, LABARRERE Dominique, LABARBE J-Jacques, MAZOYER Dominique
2 à la friteuse : BOUEILH Philippe et PETIT Michel - 11 *serveurs / préparateurs / débarasseurs* : BOUEILH Gisèle et Roselyne, COURTADE Xavier, FAURE Christine, LABARRERE Paulette, HARDUYA Nathalie, JEGUN Fabienne, LABRUFFE Isabelle, LAPORTE Nathalie et Arnaud, SOUCHARD Loïse, DUPOUY Yannick

Buvette Bodega
de 20h00 à 24h00 : CANTAU Coralie, JEGUN J-Pierre, LABORDE Geneviève, LABARBE Thierry, PERROT Morgane, MAZOYER Annie, PETIT Matthieu - *Responsable caisse* : LABARBE Yolande et LAGARDE Michelle
de 24h00 à xxh00 : JEGUN J-Pierre, LABRUFFE Thierry et le Bureau - Responsable caisse : RENAUD Muriel

Buvette Foyer
COUTURE Michel, DUBOS Jacques, LAPORTE Arnaud, ROULT Patrick, SARRAT Claude, SARRAT Sylvie
Responsable caisse : DUBOS Aline et ROULT Anne-Marie

Dimanche 24 juin : **Préparation apéritif (10h00)** Le Bureau — **Service apéritif** Le Bureau

Buvette bal rétro
Le Bureau et MORATELLO Eliane

Bureau de la section Fête :
BOUEILH Joël, FAURE Sébastien, HARDUYA Nathalie LABORDE Geneviève, LAPORTE Nathalie, JEGUN Jean-Pierre, LABRUFFE Thierry, MAZOYER Dominique, PETIT Michel et … les oubliés

Nettoyage durant ces trois jours : (Samedi matin, dimanche matin et lundi matin) :
Le Conseil municipal (ceux qui ne veillent pas le soir) et BEAUDU Kléber

Lundi 25 juin : **Installation des tables :**
BOUEILH Michel, Serge, Joël, COURTADE Xavier, COUTURE Pierre, COUTURE Michel, COURTADE Camille, DUBOS Jacques, JEGUN Jean-Pierre, LABRUFFE Jean-Louis et Thierry, MORATELLO Marcel, TOLLIS Christian
Aux entrées : JEGUN Fabienne et HARDUYA Nathalie
Buvette Apéro (12h00) : BOUEILH Philippe, BOUEILH Joël, HARDUYA Patrick, LABRUFFE Thierry
Service : BOUEILH Gisèle et Roselyne, FAURE Sébastien, HARDUYA Nathalie, JEGUN J-Pierre et Fabienne, LABORDE Geneviève, LABRUFFE Isabelle, LAPORTE Arnaud et Nathalie, PETIT Matthieu

Appel à toutes les bonnes volontés pour nettoyer le mardi !

En direct du conseil municipal

Mardi 3 avril 2007

Ordre du jour : Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2006, affectation du résultat, vote des Budgets 2007, questions diverses.
****

1/ Les comptes administratifs et les comptes de gestion 2006
Le compte administratif et le compte de gestion 2006 de la commune et du lotissement sont présentés. Ils sont adoptés à l'unanimité.

2/ Affectation du résultat
Le Conseil délibère à l'unanimité pour que le résultat de l'exercice 2006 qui s'élève à
8 820.06 € soit affecté au budget 2007.

3/ Sortie de l'actif 2006
Compte tenu du vol au silo, le Conseil Municipal décide de sortir de l'actif tout le matériel qui a été dérobé et de le remplacer.

4/ Budget 2007
Pour la commune :

Fonctionnement

	DEPENSES
Charges générales	66 273 €
Charges Personnel	39 700 €
Autres charges	38 755 €
Charges financières	6 422 €
Charges exceptionnelles	7 232 €
Virement entre sections	41 637 €
========	==========
TOTAL	200 019 €

	RECETTES
Produits Services	3 570 €
Impôts et taxes	101 220 €
dont CCMVA	19 622 €
Dotations	76 278 €
Locations	8 800 €
Sinistre (assurance)	1 331 €
Affectation du résultat	8 820 €
========	==========
TOTAL	200 019 €

Investissement

	DEPENSES
Résultat 2006	21 986 €
Capital emprunts	15 904 €
Immobilisations	66 510 €
Terrain cimetière	*7 500 €*
Logement école	*2 300 €*
Maison associations	*3 000 €*
Mur	*40 000 €*
Console d'affichage	*210 €*
Colombarium	*11 000 €*
Matériel	2 500 €
Mairie	*30 000 €*
========	==========
TOTAL	134 400 €

	RECETTES
Affectation résultat	21 986 €
Virement section	41 637 €
Subventions	69 609 €
========	==========
TOTAL	134 400 €

Pour le lotissement : Fin de l'opération avec solde des prêts et vente des dernières parcelles.

5/VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2007
Le Maire demande à l'assemblée délibérante de fixer les taux pour 2007.
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'appliquer pour 2007, les taux suivants :
Taxe d'habitation : 12.01 %
Taxe sur le foncier bâti : 13.30 %
Taxe sur le foncier non bâti : 92.78 %

6/GARDIENNAGE DES EGLISES
Vu la lettre du 19 février 2007 de M. le Préfet du Gers relative à l'indemnité de gardiennage des églises, le Conseil Municipal décide d'octroyer la somme de 116.19 € relative à un gardien non résidant dans la commune.

7/Questions diverses

A/CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR LE MUR DE SOUTENEMENT
Vu l'état de dangerosité du mur de soutènement sis au cœur du village, le long de la départementale 946 et l'avis de la DDE de Nogaro,
Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de reconstruire ce mur dans les plus brefs délais.
Après concertation et à l'unanimité, **le Conseil Municipal décide : de choisir l'entreprise INCG d'Auch** afin d'assurer la **maîtrise d'œuvre** de ce chantier, **d'autoriser M. le Maire à signer** tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet, **d'autoriser M. le Maire à payer** la prestation de cette société qui s'élève à 3 900 € HT.

B/PERSONNEL COMMUNAL
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE que les effectifs du Personnel Communal, à compter du 01/01/2007 sont fixés comme suit :

En direct du conseil municipal (suite)

EMPLOIS	Effectif	Durée hebdo	Fonctions	Cadre d'emplois des Fonctionnaires pouvant occuper les emplois
Secrétaire de Mairie	1	16	Secrétariat, accueil, comptabilité, préparation et suivi des décisions du Maire et du Conseil Municipal	Adjoint Administratif
Cantonnier	1	27	Bâtiments communaux, voirie cimetières, espaces verts, Polyvalence suivant services	Adjoint Technique
Agent d'Entretien	1	6	Bâtiments communaux, espaces verts, Polyvalence	Adjoint Technique

C / DISSOLUTION DU SYNDICAT D'IRRIGATION VALLEES DE L'ADOUR ET DE L'ARROS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la dissolution du Syndicat d'Irrigation Vallées de l'Adour et de Arros.

D / SUPPRESSION DE L'AGENCE FRANCE-TELECOM DE NOGARO

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la fermeture prochaine de l'Agence France-Télécom de Nogaro. Le Conseil Municipal, après concertation et à l'unanimité, se prononce contre la suppression de l'agence France-Télécom de Nogaro.

E / Convention permis poids lourds pour l'adjoint technique

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire que Monsieur Daniel DEZORTHES passe le permis poids pour circuler sur les routes avec le tracteur et la remorque compte tenu que le poids total en charge dépasse 3.5 tonnes.
Le Conseil Municipal, après concertation et à l'unanimité, se prononce favorablement afin de financer le permis de poids lourds à Daniel DEZORTHES, adjoint technique dans la commune de Saint-Mont, autorise M. le Maire à signer la convention avec l'auto-école Denise sise esplanade « Belle Marie » à Eauze, autorise le paiement de la prestation pour un montant de 1 300 € TTC.

F / Projets 2007

Michel PETIT souhaite que le projet de la passerelle pour la mairie soit revu avec une construction en bas plutôt que des poteaux. A voir.
Jean-Louis LABRUFFE demande qu'un lampadaire soit rajouté au quartier du Cos pour la fête.
Vu que le Comité des fêtes a été dissout, la subvention sera versée au foyer.

G / Le chemin de Corneillan

Nathalie LAPORTE et Françoise DESCOUBET souhaitent que la commune achète le chemin de Corneillan. Elles exposent le problème d'une fermeture possible des parcelles par la Cave de Saint-Mont qui ne permettrait plus aux usagers d'utiliser cette voix privée.
M. le Maire propose de voter pour cet achat dont le montant ne devra pas dépasser l'euro symbolique vu l'état de ce chemin(9 voix pour et 1 abstention).

H / Informations

Lecture est faite du courrier des Services du Conseil Général suite à la pétition contre la vitesse des véhicules dans le village.
Les gendarmes rappellent qu'il faut les prévenir avant de partir en vacances afin qu'ils assurent une protection des biens.
Le rapport annuel du SIAEP de Riscle et SICTOM sont remis pour information aux conseillers.

La séance est levée à 22 H 15.

Mercredi 23 mai 2007

Ordre du jour :

Choix de l'entreprise et financement du mur de soutènement, Travaux à la Mairie, Modification des statuts de la CCMVA, Virements de crédits, Questions diverses.

****

1/ Choix de l'entreprise pour le mur de soutènement

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du bilan de la commission d'appel d'offres, réunie le 9 mai 2007, afin d'étudier les propositions des entreprises pour réaliser le mur de soutènement de la commune de Saint-Mont.

En direct du conseil municipal (suite)

Après concertation et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :
de choisir l'entreprise ACCHINI pour la somme de 41 943.72 € TTC.
d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

2/ Demande de subvention pour financer les travaux relatifs au mur de soutènement
Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du coût important la réhabilitation du mur de soutènement de la commune de Saint-Mont.
Il propose de déposer deux demandes de subvention afin de financer ce projet s'élevant à 35 070 €
Après concertation et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :
de déposer une demande de subvention auprès de M. Philippe MARTIN, député du Gers, dans le cadre de la réserve parlementaire,
de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général du Gers,
d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

3/ Modification des statuts de la CCMVA
Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la Communauté de Communes des Monts et Vallées de l'Adour a délibéré le 6 septembre 2006 afin de créer une commission du Personnel et de mettre en place un poste de vice président en charge de cette commission.
Pour que cette commission et ce poste puissent être créés, il faut que toutes les communes adhérentes délibèrent afin de modifier les statuts de cette structure. Après concertation et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :
de se prononcer favorablement afin d'approuver le projet de modification des statuts de la CCMVA en ce sens : création d'une commission du Personnel et mise en place d'un poste de Vice-Président pour en assurer le fonctionnement,
d'autoriser M. le Maire à signifier cette décision au Président de la CCMVA au nom de la commune.

4/ Travaux à la mairie
Une consultation pour trouver un cabinet d'étude ou un maître d'œuvre va être lancée. Le projet à réaliser sera une passerelle reliant le parking du terrain de tennis à la mairie.

5/ Virements de crédits
Suite à la notification des dotations, une diminution des recettes est nécessaire par rapport à la prévision budgétaire en recette au compte des dotations et en dépenses au compte de l'entretien.

6/Questions diverses

A/les écoles
M. TOLLIS informe l'assemblée que la maîtresse de Saint-Mont a demandé des travaux à la CCMVA et qu'elle souhaite que l'employé communal effectue davantage de menus travaux d'entretien au sein de l'école.
B/ le logement école
L'assurance n'a pas encore rendu sa réponse définitive afin de rembourser les dégâts occasionnés par l'arbre qui est tombé sur le garage le 6 mai 2007.
Les travaux de peinture ne sont pas encore réalisés.
M. PETIT signale que les trois chauffages ont explosé. Il faut donc les remplacer. Les plombiers du secteur seront contactés afin qu'ils établissent des devis.
C/ Le chemin de Corneillan
Mme DESCOUBET rappelle que lors de la dernière séance, l'achat du chemin de Corneillan pour l'euro symbolique avait été évoqué.
La SAFER l'a informé qu'un courrier devait lui être adressé afin de confirmer l'intérêt de la commune pour ce chemin. La lettre est tapée immédiatement et faxé à la SAFER.

La séance est levée à 23 heures.

Les bénévoles du foyer rural ont beaucoup travaillé:
- **Fête du Vin**
- **Fête des Fleurs**
- **Fête locale**
- **Fête du Cos**

Avec leurs conjoints et enfants, ils sont invités à un repas de remerciement qui sera servi gratuitement le :
Vendredi 13 juillet 2007, 21h00
La soirée pourra se poursuivre à RISCLE pour la nuit du 14 juillet 2007.
(Possibilité de repas payants pour les non bénévoles)

Louer le foyer ?
Rien de plus simple …
Vous pouvez :
- téléphoner à la mairie ou contacter le maire au 05 62 69 62 67
- écrire par e-mail au président du foyer : **michel-petit.32@wanadoo.fr** ou au secrétariat de la mairie : **mairiedesaintmont@orange.fr**

Vous pouvez consulter l'état des locations sur l'agenda public du Foyer Rural (Tapez cette adresse et ajoutez-la à vos favoris) :

http://www.google.com/calendar/embed?src=foyerdesaintmont%40gmail.com

En bref

JOUONS

L'inconnu du dernier numéro

C'était la **maison d'Olga et Jean-Marie JEGUN**. Cinq personnes l'ont reconnue et c'est Natacha DASTE qui gagne, par tirage au sort, le carton de vin.

L'inconnu(e) de ce numéro

A partir des photos aériennes de l'IGN, vous allez essayer de deviner qui habite dans cette maison vue du ciel. Vous avez reconnu ?
Alors, écrivez sur un papier vos **nom**, **prénom** et surtout la phrase magique : C'est la maison de ……
Un carton de vin est à gagner.
Rendez-vous pour le tirage au repas de la fête locale,
le **lundi 25 juin 2007.**

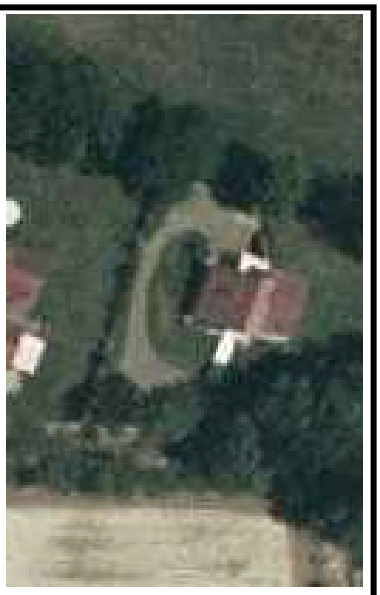

LES CHARMETTES EN FETE

Le samedi 7 juillet 2007 après-midi se déroulera dans le parc du centre des Charmettes la traditionnelle fête de l'été dont voici le programme :

A partir de 15 Heures : Animation Non Stop

Le soir : repas (Melon Floc ou nature / Grillade de porc marinées / Brochette de cœurs de canard / Frites / Croustade / Vin): 10 € Adulte
(à réserver au 05 62 69 93 25 ou 05 62 69 74 04)

16h00	-	Concert avec ASCA Musique
17h15	-	Spectacle théâtre du Foyer de Vie « Les quatre saisons »
18h30	-	Apéritif-Concert avec les Échos de l'Adour
20h00	-	Repas dansant avec ASCA Musique

Concours de pêche

Le dimanche 12 août 2007, la société de pêche de SAINT-MONT organise son traditionnel concours interrégional doté de nombreux prix. Le midi, un repas est organisé aux communaux, Une affichette,distribuée dans les familles, vous informera du menu, du prix et des conditions d'inscription. Ne manquez surtout pas ce traditionnel rendez-vous de l'été.

Fêtes de Saint-Mont

Elles se déroulent les **22, 23, 24 et 25 juin 2007**. Retrouvez en pages centrales le programme des festivités.

Repas des écoles.

Il a lieu à la fin de l'année scolaire, soit le **vendredi 6 juillet 2007.**

Remerciements

Le traditionnel repas de remerciements pour ceux qui ont travaillé aux quatre fêtes (vin, fleurs, locale, du Cos) a lieu

Vendredi 13 juillet 2007, 21h00.

Il est gratuit pour les travailleurs et conjoints.

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.
Directeur de la publication :
Le président du Foyer Rural,
Michel PETIT
Tél : 05 62 69 64 77
Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

Imprimé par nos soins
Imprimerie Spéciale SAINT-MONT